



MAIRIE
DE
TREGUNC

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille treize, le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur SACRÉ Jean-Claude

Etaient présents : MM. SACRÉ Jean-Claude – SCAER JANNEZ Régine - BELLEC Olivier – RIVIERE Marie-Pierre - TANGUY Michel - LE GAC Muriel – NAVINER Patrice – BOITTIN-BARDOT Elisabeth - DERVOUT Dominique - DION Michel - ORVOEN Véronique – HEMON Franck - DROAL Nelly – NERRIEC Yvan – FLOCH ROUDAUT Rachel - NIVEZ Jean-Paul – JAFFREZIC Christiane - QUEMERE Marcel - JOLLIVET Patricia – ROBIN Yves – VOISIN Valérie – BENARD Yolande - GENTIN Hervé - LE GUILLOU Marthe – LE THOER André – LANCIEN Peggy - CANTIE René.

formant la majorité des membres en exercice.

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :

- Stéphanie BORDENAVE à Jean-Paul NIVEZ
- Nathalie LE TEXIER à Régine SCAER JANNEZ

Date de convocation : 9 décembre 2013

Monsieur Olivier BELLEC est nommé secrétaire de séance.

Monsieur DERVOUT, Adjoint au Maire, présente les tarifs du port de Tréguen, après avis favorable du conseil portuaire et de la commission des finances.

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1 % (hors exceptions) (*)

Objet
TARIFS 2014
PORT DE
TREVIGNON

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

TARIFS DES MOUILLAGES 2014 – PORT DE TREVIGNON

MOUILLAGES	TARIFS 2014 HT	TARIFS 2014 TTC (*)
PARTICULIERS		
- de 4 mètres	189,16 €	226 €
De 4 à 4,99 m	246,59 €	295 €
De 5 à 5,99 m	306,55 €	367 €
De 6 à 6,30 m	349,61 €	418 €
Râtelier à prame	9,29 €	11 €

PROFESSIONNELS	TARIFS 2014 HT
- de 5 mètres	269 €
De 5 à 5,99 m	297 €
De 6 à 7,99 m	339 €
De 8 à 9,99 m	366 €
10 mètres et +	404 €
Halle à marée (annuel)	711 €
Halle à marée (mensuel)	60 €
Annexe bateau de pêche	18 €

TARIFS MOUILLAGES TEMPORAIRES

	TARIF 2014 HT	TARIFS 2014 TTC (*)
Journée / Bouée visiteur	8,36 €	10 €

Mensuel	Un tiers du tarif annuel + prorata éventuel
Remise titulaire	Un tiers des droits perçus auprès du locataire temporaire est déduit de l'abonnement du titulaire du mouillage

MISE A L'EAU EMBARCATIONS LEGERES		
	2014 HT	2014 TTC (*)
Abonnement annuel	76,00 €	91 €
journée	5,90 €	7 €
1 semaine	27,44 €	33 €
2 semaines	50,67 €	61 €
Caution pour badge d'accès (encaissée)		30 €
Remboursement badge perdu, endommagé ou non restitué		30 €

Occupation illicite d'un mouillage

150 € en 2014

(*) Les tarifs proposés et soumis au vote sont les montants hors taxes. En cas de modification du taux de la TVA au 1^{er} janvier 2014, les tarifs TTC seront recalculés et arrondis à l'euro le plus proche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces tarifs 2014 pour le port de Trévignon.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 17 décembre 2013

LE MAIRE

Jean-Claude SACRÉ



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20131220-DE13161213-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2013 Publication : 20/12/2013
--